

Réf: Dossier N° 143989

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ASSENA-SOURALEH-MOYET » en abrégé « SCI ASM »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON GESCO
BATIM-CI, LGT 241, 2EME TRANCHE MAMIE ADJOUA, Lot 00,
Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 07/09/2022 reçus par Me KOUADIO KOUAKOU GILBERT , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 20/09/2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

ASSENA-SOURALEH-MOYET » en abrégé « SCI ASM »

Objet : L'acquisition de tous terrains ou droits immobiliers comprenant le droit de construire, la construction sur ces terrains ou droits immobiliers, de tous immeubles, de toutes destinations et usages, et la vente, en totalité ou par fractions, des immeubles construits avant ou après leur achèvement.

La propriété, la gestion, l'administration et la disposition de terrains ou constructions dont elle pourrait devenir propriétaire par la suite, par voie d'acquisition, échange, apport, location ou autrement.

La réfection et la rénovation de tout immeuble, Livraison de Marchandises, Recouvrement de créance, Diverses activités.

Et généralement toutes opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON GESCO
BATIM-CI, LGT 241, 2EME TRANCHE MAMIE ADJOUA, Lot 00,
Ilot 00

Dirigeant(s) : M KOFFI KOUAME VINCENT (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B42-00077 du 22/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 50 ans

Dépôt au greffe : n°43377/GTCA/RC/2022 du 22/09/2022

